

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2019

ABSENTS : Anne-Marie **GEORGELIN**, **JAFFRO** Marie-Laure, **GENTY** Franck.

### ACTUALITÉS

#### POINT SUR LES TRAVAUX

##### Kerprin :

Le permis pour le site de Kerprin a été déposé. La consultation pour les huisseries devra être relancée. Le diagnostic amiante a également été réalisé.

##### Maison Héouzan :

Suite à la consultation pour le choix de la maîtrise d'œuvre, 3 cabinets d'architecte ont été retenus par la Commission d'Appel d'Offres : P. Henocq de Plérin, B. Houssais de La Roche-Derrien et JY Philippe de Saint-Connan. Une visite de l'espace à réhabiliter est prévue le mercredi 13 novembre à 10 h. Le délai de production des intentions architecturales et de la proposition d'honoraires des 3 équipes de maîtrise d'œuvre est fixé au 5 décembre. L'audition des équipes par la CAO est fixée au 19 décembre.

#### POINT SUR L'ECOLE

- Recrutement d'un ATSEM en cours pour le remplacement de Dominique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Actuellement, Joëlle Perez assure son remplacement en CDD. 3 entretiens ont eu lieu samedi 2 novembre.
- Le prochain Conseil d'école aura lieu le 7 novembre 2019.
- Pour 2020, revoir le budget alloué aux fournitures scolaires à la baisse conformément à la somme par élève de 55 €.
- Notre contrat de maintenance photocopies avec La Générale de Bureautique prend fin en mai 2020. L'école ne dispose actuellement que d'un photocopieur noir et blanc. Il semblerait opportun d'installer un photocopieur couleur à l'école à la signature du nouveau contrat et d'intégrer son fonctionnement aux fournitures scolaires.

## ECLAIRAGE ABRIBUS KERGUS PAR LE SDE

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'extension du réseau d'éclairage public sur Kergus pour l'alimentation de l'abribus : plan de récolement éclairage public, confection d'une commande sur poteau béton, fourniture et pose de 2 lanternes led, déroulage de 70 ml de réseau EP sous torsade existante, raccordement au réseau, demande de consuel, essai et réglage, mise en service.

Le conseil municipal approuve le projet d'extension du réseau d'éclairage public de l'abribus de Kergus présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 3500 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre). Notre participation est de 60 % du coût total HT de l'opération soit 2100 € environ.

## DESIGNATION DES AGENTS RECENSEURS

Monsieur Keromen Jean-Yves et Madame LE SCEL Marthe sont nommés agents recenseurs pour la campagne de recensement 2020

## ACHATS TERRAINS LAURAIRE

### PARCELLE B 970

Nous nous proposons d'acquérir la parcelle B 970 appartenant à Mrs Lauraire et Mursic à proximité de la lagune.

Nous louons à Mr Prido la parcelle attenante n° B 968.

Ces 2 parcelles pourraient à terme être destinées à remplacer la lagune actuelle par un système d'assainissement de filtres à roseaux + épandage, plus efficace et réglementaire que la lagune. La parcelle B 970 d'une contenance de 8240 m<sup>2</sup> pourrait être acquise pour un montant autour de 3000 € l'hectare.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à négocier l'achat de la parcelle. Les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

### PARCELLES B 179 et B 187

La commune se propose d'acquérir la parcelle n° B 179 et B 187 appartenant à Messieurs Lauraire et Mursic d'une contenance de 8750 m<sup>2</sup> et 2000 m<sup>2</sup> au tarif d'environ 3000 € l'hectare.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à négocier l'acquisition de ces parcelles. Les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

### **VENTE DE TERRAIN COMMUNAL / MOUTHINO/PRIGENT**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de Mr et Mme PRIGENT/MOUTINHO, domiciliés au 2 lotissement Parc An Traou (lot n° 11) d'acquisition des délaissés communaux attenants à leur terrain. Ils entretiennent actuellement ces bandes de terrain d'une surface équivalente à 150 m<sup>2</sup> environ et souhaitent devenir propriétaires.

Cette partie pourrait lui être vendue au tarif de 42 € TTC le m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur ou partagés.

Le Conseil municipal autorise le Maire à négocier et signer les documents relatifs à cette cession.

### **REPAS CANTINE ADULTES**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, le tarif du repas adultes passe à 3.50 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **BREIZH GO**

Depuis le mois de septembre a été mis en place un système de cars accessibles aux volontaires de l'Epide mais aussi à la population. 7 trajets journaliers sont assurés vers Guingamp, 7 autres vers Saint-Brieuc.

#### **COAT AN DOC'H**

La Communauté des Communes a fait une proposition d'achat aux Salésiens pour l'achat du site de Coat An Doc'h. Nous sommes dans l'attente de la validation du prix proposé. L'EPF assure le portage de l'investissement pendant 6 à 7 ans et assure les coûts de dépollution à 60 %.

#### **BILAN ALSH**

101 enfants différents ont fréquenté le centre aéré du mois d'août. On note une moyenne de 35 enfants par jour. Bilan contrasté des animateurs du centre qui souhaiterait pouvoir bénéficier du site pendant les 4 semaines d'ouverture du centre sans avoir à réorganiser leur lieu d'accueil la dernière semaine (les enseignantes ayant réinvesties leur classe).

#### CENTENAIRE 14/18

Un livre a été réalisé par l'Association MPA sur le centenaire 14/18 à Leff Armor. Il est en vente au prix de 19 €. 2 exemplaires ont été commandés par la Commune.

Des conférences organisées par l'association ont lieu entre le 6 et le 17 novembre à la Communauté des Communes et au Petit Echo de la Mode.

#### LES 20 ANS DE LA CREATION DE LA GALERIE

Pour la fête des 20 ans de la galerie, les artistes (une majeure partie des 370 exposants) vont chacun exposer une œuvre. L'inauguration a lieu le samedi 9/11 à 11 h. A cette occasion, le buffet apéritif sera préparé par le traiteur Mallet. Coût : 6.25 € TTC par 120 convives.

#### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Dévoilement du nom de Marcel Monnier, ancien combattant, pendant la cérémonie.

Repas au Moulin de Lanrodec. L'animation sera assurée par Yannick Mallegol. Coût : 200 €.